

reine mère en novembre dernier. Comme l'a si bien dit le chef de l'opposition, rien ne clochait. Nous n'oublierons jamais cette visite. Je crois que nous étions tous vraiment privilégiés d'être membres du Sénat et d'avoir à ce titre la reine mère, que nous vénérons, comme commensale au déjeuner de ce mémorable samedi après-midi.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Macdonald: Je voudrais aussi remercier le chef de l'opposition pour les bonnes paroles qu'il a eues à mon endroit. Si ma collaboration lui a été agréable dans les travaux de cette Chambre, je puis l'assurer de la réciprocité; et je voudrais saisir l'occasion pour lui exprimer publiquement ma vive gratitude pour ses nombreux témoignages de bienveillance.

L'année 1954 m'a été très propice. Je n'ai pas oublié l'accueil amical que les honorables sénateurs m'ont réservé lors de ma nomination à cette Chambre et la collaboration qu'ils m'ont prêtée tout au long de l'année. J'espère que 1955 me sera aussi favorable et je souhaite que tous les sénateurs présents partageront ici mon bonheur pendant de nombreuses années.

Le chef de l'opposition a déclaré ne pas être toujours d'accord avec mes observations. Eh bien! moi non plus je ne partage pas toujours ses vues, mais j'apprécie toujours la façon dont elles sont exprimées.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Macdonald: Il parle vraiment très bien, et quoiqu'il n'hésite pas à mettre les points sur les i, il le fait d'une manière que nous pouvons tous comprendre et apprécier; car à la fin de son discours, personne ne peut avoir de doute sur ses idées touchant la question traitée.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Macdonald: Hier, le chef de l'opposition m'a demandé de me procurer des renseignements au sujet du chômage au Canada. Je lis dans un communiqué publié aujourd'hui, que pendant la semaine se terminant le 11 décembre 1954, le nombre des travailleurs s'établissait à 5,167,000, soit 36,000 de moins qu'en novembre, mais 51,000 de plus que l'année précédente à la même époque. Voilà une situation dont nous, du Canada, avons lieu d'être fiers.

Il est vrai qu'il existe un certain nombre de chômeurs. Tous, nous le déplorons et je ne prends pas la chose à la légère. Pour qui que ce soit, c'est un grave problème de se trouver sans travail et je suis convaincu que le Gouvernement et tous tant que nous sommes faisons tout en notre pouvoir pour obvier

le plus possible au chômage. Je ferai toutefois observer que celui-ci n'est pas aussi considérable que certaines personnes voudraient nous le faire croire.

A l'heure actuelle, le pourcentage des chômeurs s'établit à 4.6, c'est-à-dire que, au Canada, sur cent travailleurs disponibles, quatre ou cinq sont sans travail et ce nombre comprend les personnes qui passent d'un genre de travail à un autre. En décembre 1953, ce pourcentage s'établissait à 3.6, c'est-à-dire sur cent travailleurs disponibles, trois ou quatre chômaient. J'avoue que le pourcentage actuel est considérable, mais il ne faut pas oublier que l'embauchage n'est jamais intégral. Même durant les années de guerre, alors que la pénurie de travailleurs se faisait durement sentir, 2 p. 100 des travailleurs disponibles, soit 90,000 personnes, chômaient.

Comme je le disais tout à l'heure, aucun de nous n'accepte de gaité de cœur qu'il y ait du chômage et tous nous espérons que la totalité des travailleurs disponibles pourront obtenir du travail. Et, je le répète, le gouvernement fait tout en son pouvoir pour favoriser l'embauchage intégral.

L'honorable M. Reid: L'honorable leader me permettrait-il de lui poser une question? Possède-t-il une ventilation des chiffres concernant le nombre des femmes mariées ayant mari et foyer, inscrites sur la liste des chômeurs?

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, je ne m'attendais pas à ce qu'on me pose cette question de sorte qu'à mon regret je ne suis pas en mesure d'y répondre.

Dans son discours, le chef de l'opposition (l'honorable M. Haig) a parlé des lourds impôts qui grèvent les contribuables de notre pays et a insisté pour qu'on en réduise le taux tout particulièrement à l'égard de certains groupes de Canadiens. Or, chers collègues, qui d'entre nous n'aimerait voir réduire le taux des impôts? Nous partageons tous, je crois, le désir de mon honorable ami. Mais lorsque nous comparons les taux de l'imposition au Canada avec ceux d'autres pays, nous voyons que l'expression "impôts élevés" est bien relative, car chez nous, tout au moins certaines catégories de Canadiens versent des impôts moindres que n'importe où ailleurs.

L'honorable chef de l'opposition a parlé en particulier du fardeau des impôts à l'égard des personnes dont le revenu est d'environ \$3,000. Honorables sénateurs, j'ai pris la peine de consulter les dossiers et de m'assurer du barème des impôts dans les autres pays. Voici ce que j'ai trouvé. Au Canada, le